BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 803

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Ventes et cessions

418 514 386 RCS Le Puy en Velay.
SALAISONS SARRON.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 7622.45 EUR.
Adresse : 10, Route De la Salaison, Lieudit la Roche, 43210 Bas-en-Basset.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS RELATIF A UN PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF SALAISONS DE LA ROCHE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 100 EUROS SIEGE SOCIAL : Bas-en-Basset (43210), 10, Route de la Salaison 990 779 126 RCS LE PUY-EN-VELAY _____ SALAISONS SARRON SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 7 622,45 EUROS SIEGE SOCIAL : Bas-en-Basset (43210), 10, Route de la Salaison, Lieudit La Roche 418 514 386 RCS LE PUY-EN-VELAY Suivant acte signé électroniquement du 17 février 2026, déposé au nom des deux sociétés au greffe du Tribunal de Commerce de leur siège le 18 février 2026, SALAISONS SARRON envisage de faire apport, à titre d'apport partiel d'actif, à SALAISONS DE LA ROCHE, de sa branche d'activité " de tous produits alimentaires, notamment de viandes et volailles de toutes catégories, la fabrication, la transformation, le négoce en gros, demi-gros et détail, la représentation, toutes activités de charcuterie, salaisons, conserverie, traiteur et plus généralement tout ce qui concerne l'alimentation ", soit un actif évalué à 742 731€ contre la prise en charge de son passif évalué à 150 438 €, déterminés sur la base du bilan de SALAISONS SARRON au 30 septembre 2025, soit une valeur nette des apports 592 293 €. En rémunération de l'apport, la société SALAISONS DE LA ROCHE augmenterait son capital de 592 293 € pour le porter à 592 393 €, par l'émission de 592 293 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune, de même catégorie que les anciennes, entièrement libérées, et attribuées à SALAISONS SARRON sur la base de la valeur des éléments d'actif apportés. L'opération partiel d'actif aura un effet rétroactif au 1er octobre 2025. Les créanciers des sociétés parties à cette opération, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L.236-14 et R.236-8 du Code de commerce. Pour avis.